



DATE DE CONVOCATION
07 février 2020

L'an deux mil vingt, le 27 février 2020 à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert SAUVAIN, Président.

Étaient présents :

MM. Hubert SAUVAIN, Vincent DANCOURT (pouvoir de M. Cyril BULOT), Luc JOLIET (pouvoir de M. Daniel BAUCHET), Jean-Emmanuel ROLLIN, Daniel BAUDRON, Gérard TREMOULET (pouvoir de Mme Nicole DARMIGNY), Mmes Ghislaine POIVRE, Nathalie ANDRÉOLETTI (pouvoir de Mme Francine COTTIN), M. Serge BENOIT (suppléant de M. Nicolas ROYER), Mmes Catherine BERTET (arrivée à 18h45), Élisabeth BESSIÈRE (arrivée à 19h30), Nathalie BONNET, MM. Jean-Paul BONY (pouvoir de Mme Patricia GRAPPE), Gilles BRACHOTTE (pouvoir de Mme Françoise JACQUES), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Michel AIMEUR), MM. Daniel CHETTA, Vincent CROUZIER, Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jacky Pillot), Laurent FAIVRE (départ 19h00), Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Bernard GEVREY (départ 19h00), Georges GROSSEL, Jean-Claude GUIBLAIN, Paul JEANNERET, Pascal MARTEAU, Jean MATHÉ, Guy MORELLE (pouvoir de Mme Catherine LANTERNE), Mme Monique PINGET, M. Jacques PROST, Mme Liliane ROUSSELET, MM. Daniel SAUVAIN, Daniel SUTY.

Étaient Absents/excusés :

MM. Michel AIMEUR (pouvoir à Mme Sylvie CHATRUSSE), Daniel BAUCHET (pouvoir à M. Luc JOLIET), François BIGEARD, Cyril BULOT (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), Mmes Francine COTTIN (pouvoir à Mme Nathalie ANDRÉOLETTI), Nicole DARMIGNY (pouvoir à M. Gérard TREMOULET), Monique DEFOORT, Isabelle DI GIOVANNI, Céline GOMES DA SILVA, Patricia GRAPPE (pouvoir à M Jean-Paul BONY), Françoise JACQUES (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Catherine LANTERNE (pouvoir à M. Guy MORELLE), MM. Jacky LAPIERRE, Michel MANGOLD, Jacky PILLOT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Nicolas ROYER.

Secrétaire de séance :

M. Jean-Emmanuel ROLLIN.

27/02/2020/29

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	48
PRÉSENTS :	31
VOTANTS :	40

Objet : Validation du choix du jury pour le concours de restructuration et d'extension du site du 12 Rue de Franche-Comté à GENLIS

Monsieur le Président présente la décision du jury, réuni le 31 janvier 2020, quant au choix du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du site du 12 Rue de Franche-Comté à Genlis et le projet remis par ce candidat.

Le Conseil Communautaire, par :

- 39 voix **POUR**,
- 01 **ABSTENTION** (M. Vincent CROUZIER),
- **APPROUVE** le choix du jury quant au choix du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du site 12 Rue de Franche-Comté à Genlis,
- **APPROUVE** le projet de restructuration et d'extension du site 12 Rue de Franche-Comté à GENLIS,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer le marché, à le notifier à l'entreprise retenue,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à déposer le permis de construire du site 12 Rue de Franche-Comté à GENLIS,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SDOC

ID : 021-200000925-20200303-2020_02_27_29-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à déposer les demandes de subvention pour la restructuration et l'extension du site 12 Rue de Franche Comté à GENLIS,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

POUR LE PRÉSIDENT
EN PAR DELEGATION

LE (LA) VICE-PRÉSIDENT(E)



Hubert SAUVAIN

Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise
Maire de ROUVRES-EN-PLAINE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr